

Admissibilité	
J'exerce la profession infirmière au Canada, mais j'étudie au doctorat dans une université à l'étranger. Suis-je admissible ?	Vous pourriez être admissible <i>si</i> aucune université canadienne n'offre un programme comparable. Veuillez envoyer les détails de votre programme d'études à info@cnf-fiic.ca
Je vais terminer mes études en juillet. Suis-je admissible ?	Non. Vous devez participer activement à votre programme au moins jusqu'en décembre de l'année universitaire pour laquelle la bourse est accordée. Cependant, si vous êtes dans un programme de transition pour infirmières/infirmiers formés à l'étranger, veuillez envoyer les détails de votre programme d'études à info@cnf-fiic.ca
Je suis infirmière/infirmier et je fais des études supérieures dans un autre domaine que les sciences infirmières pour pouvoir enseigner/travailler plus efficacement. Suis-je admissible ?	Si vous êtes infirmière/infirmier et avez l'intention de faire des études supérieures dans un autre domaine que les sciences infirmières (par exemple, épidémiologie, santé de la population, etc.), vous pouvez poser votre candidature aux bourses de la FIIC qui ne sont pas assorties de critères restrictifs. Dans votre demande, vous devez expliquer clairement en quoi vos études se rapportent à la profession infirmière et contribueront à son avancement.
J'étudie à temps partiel. Suis-je admissible ?	Oui.
Je participe à un programme accéléré et je me demande si je suis admissible.	Veuillez envoyer à info@cnf-fiic.ca un courriel précisant la nature de votre programme d'études, la date des cours et le moment où vous prévoyez avoir terminé vos études.
Récemment, on m'a accepté en première année d'un programme de baccalauréat en sciences infirmières qui débute après la date limite de demande d'une bourse. Suis-je admissible ?	Non. Vous devez avoir complété ou être en train de compléter au moins une année d'études infirmières.
Récemment, on m'a accepté en première année d'un programme de maîtrise ou de doctorat en sciences infirmière qui débute après la date limite de demande d'une bourse. Suis-je admissible ou dois-je attendre à l'an prochain ?	Vous pouvez faire votre demande maintenant, puisque vous avez déjà fait des études infirmières. Veuillez fournir les relevés de notes de vos études actuelles.
Je suis inscrit(e) à un programme d'infirmière/infirmier psychiatrique. Suis-je admissible ?	Pas pour l'instant.
Je suis infirmière/infirmier psychiatrique et je fais des études supérieures. Suis-je admissible ?	Vous êtes admissible si vos études supérieures ont un lien direct avec les sciences infirmières.
Références	

Qui pourrait me donner une référence?	Dans la mesure du possible, vous devriez faire appel à vos directeurs d'études actuels. Vous pouvez faire appel à d'anciens directeurs d'études si vous croyez qu'ils vous connaissent mieux, mais au moins un des répondants devrait être un directeur d'études actuel. Au besoin, vous pouvez faire appel à l'employeur approprié ou à un collègue ou superviseur qui possède le niveau d'études visé par la demande.
En quoi consiste une référence ?	Le répondant remplit une évaluation de vos compétences sous forme de questionnaire à choix multiples. Cette personne inscrit également ses observations dans deux champs de texte. Chacun de ces champs est limité à 1 500 caractères y compris les espaces, ce qui correspond à un maximum d'environ une demi-page.
J'ai rempli tous les champs requis et je suis en train d'obtenir mes références, mais le système ne me permet pas de payer et de soumettre ma demande.	Toutes les références doivent être complétées avant que vous puissiez payer et soumettre votre demande. Faites-le savoir à vos répondants.
Mes répondants n'ont pas reçu l'information nécessaire pour compléter leurs références.	Assurez-vous d'avoir entré leur bonne adresse de courriel. Demandez-leur de regarder dans leur courrier indésirable – le courriel pourrait avoir été filtré. S'ils ne le trouvent pas, renvoyez l'invitation. Au besoin, envoyez un courriel au soutien technique à support@fluidreview.com
Comment puis-je changer un de mes répondants ?	Ouvrez la section où vous avez entré le nom, l'adresse de courriel, etc. et supprimez cette information. Ensuite, inscrivez les nouvelles données et sauvegardez le tout.
Un de mes répondants m'a envoyé une lettre de référence ; puis-je la télécharger ?	Il faut suivre le processus de référence en ligne. Nous ne pouvons accepter la lettre séparément.
Relevés de notes	
Avez-vous besoin des relevés de notes officiels ?	De préférence, oui ; cependant, ces documents doivent être téléchargés et lisibles . S'ils ne sont pas lisibles sous forme numérisée, vous pouvez en télécharger une version web.
Je viens d'entreprendre mes études de deuxième/troisième cycle et je n'ai pas beaucoup de relevés de notes à jour.	Veillez inclure ce que vous avez, ainsi que les relevés de notes de vos études du niveau antérieur.
Je suis infirmière/infirmier formé à l'étranger et je n'ai pas beaucoup de relevés de notes de mon programme de transition. Puis-je inclure les relevés de notes de mes études dans mon pays d'origine ?	Oui.
J'ai plusieurs relevés de notes, mais le système ne me permet que d'en télécharger un seul.	Vous pouvez numériser tous vos documents en un seul et le télécharger. Vous pouvez aussi

	télécharger vos documents dans le champ facultatif « Preuve des cours suivis ».
Bourses	
Dois-je payer pour chaque bourse que je choisis ?	Non. Vos frais de dossier valent pour n'importe quelle bourse qui peut vous être accordée. Vous ne pouvez recevoir qu'une bourse par année.
Dans la section Bourses, on me demande de dire pourquoi je suis admissible aux bourses que je choisis. Que dois-je dire et quelle est l'étendue des renseignements nécessaires ?	Cette section s'applique aux bourses assorties de critères très précis, comme un objectif de carrière dans le Nord ou en gérontologie. Quelques phrases suffisent.
Quand vais-je savoir si je reçois une bourse ?	Tous les candidats seront avisés de l'état de leur demande par courriel en juin.
Puis-je obtenir des commentaires sur ma demande si elle n'est pas acceptée ?	Malheureusement, pas pour l'instant.
J'ai reçu une bourse l'an dernier. Puis-je faire de nouveau une demande cette année ?	Oui.
Ma demande n'a pas été acceptée l'an dernier. Puis-je faire de nouveau une demande cette année ?	Oui. Souvent, une demande refusée est à peine moins bien notée qu'une demande acceptée. Tout dépend du bassin de candidats.
Divers	
Je participe à un programme accéléré et je me demande comment répondre aux questions sur la « durée du programme/année d'études ».	Veuillez envoyer un courriel décrivant votre programme d'études à info@cnf-fiic.ca
La réussite d'une demande dépend-elle des résultats académiques ?	La majorité des personnes retenues se situent dans la tranche supérieure de 20 % de leurs pairs sur le plan académique. Les examinateurs tiennent également compte de la persévérance, de l'engagement communautaire et du potentiel de leadership. Pour plus de détails, consultez les feuilles d'évaluation à la section Examen de notre site web.
Je m'identifie comme une personne d'ascendance autochtone ; que doit contenir la lettre de présentation et qui doit l'écrire ?	La lettre doit venir d'un membre respecté de votre communauté et parler de votre engagement communautaire et de votre influence positive. L'auteur de la lettre n'a pas à insister sur vos aptitudes infirmières, à moins d'avoir des exemples précis de la façon dont ces aptitudes ont aidé votre communauté.
J'ai demandé une bourse l'an dernier. Pouvez-vous réactiver cette demande ?	Non. Vous devez créer chaque fois une nouvelle demande.
J'ai raté l'échéance en raison de problèmes techniques. Ma candidature peut-elle encore être étudiée ?	Si le service d'aide FluidReview a documenté vos problèmes techniques, le fait d'avoir raté l'échéance ne vous pénalisera pas.